

L'accaparement du foncier agricole et pastoral en Méditerranée : un défi pour les communautés locales et les agro-écosystèmes.

Appel à communications dans le réseau FONCIMED

Séminaire 13-14-15 octobre 2011

Corte (Corse, France)

1^{er} Appel, mars 2011

Le phénomène de l'accaparement foncier est revenu à l'ordre du jour des chercheurs et ONG para-agricoles (Cf le colloque *Land Grabbing* organisé par la revue « Peasant Studies » en avril 2011) à la suite d'un mouvement récent d'achat de foncier rural par des entreprises privées et des investisseurs institutionnels dans les pays du Sud. Ce mouvement fait l'objet de tentatives d'encadrement éthique pour contrarier ses effets négatifs pour le développement local mais il reste soutenu par les investisseurs en vue (parmi lesquels on peut citer la fondation Bill Gates). Ces investissements sont compris à la fois comme une extension mondiale de la faim d'espace née des nouveaux besoins alimentaires, énergétiques et écologiques des pays en développement. Ils se présentent également comme une réponse à la sous capitalisation de l'agriculture des pays du sud. Toutefois, cet accaparement de terres rurales ne se limite ni à une problématique Nord Sud ni à une question de développement agricole. Elle correspond également à un mouvement d'investissements « domestiques » dans l'espace rural de capitaux extérieurs. Nous pouvons ainsi ranger au rang de ces expériences, les banques d'actifs naturels, voire les mesures compensatoires qui se mettent en place actuellement. Par ailleurs, à la grande différence des investissements capitalistes que les campagnes ont connus sous diverses formes dans le monde par le passé (investissements bourgeois de l'Europe occidentale aux temps modernes ou investissements coloniaux) ce mouvement-ci s'étend largement aux activités non agricoles consommatrices d'espace : constructions touristiques, aménagement divers, production d'énergie, protection de l'environnement. Situé à la charnière Nord Sud, dans une zone écologique et géopolitique à enjeux, le monde méditerranéen est une zone test pour faire le point sur les mécanismes, les déterminants et les conséquences de cet accaparement foncier et pour faire des propositions de réponse afin de conforter les dynamiques locales d'organisation foncière.

Le réseau Foncimed consacrera son séminaire 2011 à cette question de l'accaparement foncier en Méditerranée sous la forme d'un appel à propositions adressé au réseau éventuellement élargi (c'est-à-dire sous forme de cooptation de propositions, dans la limite de 25 communications en tout)

L'objectif de ce séminaire 2011 est de faire la synthèse de l'état actuel des connaissances et de proposer de nouvelles lignes de recherches en partant des questions et objectifs suivants :

- Recouvrer la diversité du phénomène en zone méditerranéenne.
- Souligner l'efficacité des agro-écosystèmes à structure foncière familiale pour répondre aux défis écologique, énergétique et alimentaire.
- Situer le renouveau des enjeux fonciers liés aux terres collectives que l'accaparement foncier suscite.
- Analyser spécifiquement la conséquence de l'émergence d'un marché des droits environnementaux (piège à carbone, compensations) dans ce phénomène.

Les contributions sélectionnées et présentées feront l'objet d'une publication ultérieure, sous forme d'ouvrage.

Les travaux s'organiseront en 4 thèmes qui vont de l'origine du phénomène jusqu'aux interrogations qu'il suscite même sous ses formes apparemment les plus vertueuses :

Thème 1 Causes globales et locales de l'accaparement foncier : diversité des situations et logiques d'ensemble.

On développera dans cette partie des approches locales et monographiques visant à situer l'ampleur et surtout la logique économique et sociale du phénomène que l'on a trop souvent tendance à cantonner d'une part à son aspect « global » ou « transnational » et d'autre part aux agro-investissements (pour la production alimentaire ou les bio énergies). Cette logique serait à situer pour partie dans le développement de nouvelles fonctions agricoles (énergie) et surtout non agricoles (construction, énergies renouvelables non agricoles, protection de l'environnement).

On citera ici pour mémoire : les investissements de prestige et les stratégies patrimoniales comme les plantations d'olivier sur les deux rives de la Méditerranée opérés par des acteurs extérieurs (émigrés de retour en Tunisie) ; les héliofermes ; les réserves spéculatives, etc.

Thème 2 L'actualité et la résilience des agricultures paysannes face aux défis des trois crises mondiales (alimentaire, financière et environnementale).

Il s'agira d'examiner dans quelle mesure les agro-écosystèmes cultivés dans le cadre des agricultures familiales méditerranéennes sont des sources d'innovations endogènes pour répondre aux défis environnementaux et alimentaires. En effet, l'idée sous jacente qui vient soutenir les investissements extérieurs, particulièrement lorsqu'ils sont agricoles, est que les agricultures traditionnelles (c'est-à-dire mobilisant des techniques pour partie héritées et mise en œuvre dans un cadre familial) sont peu efficaces du point de vue économique et environnemental (theory du « yield gap » soutenu par la Banque Mondiale). En sortant de l'incantation du « small is beautiful », et en nous appuyant sur les spécificités des agricultures familiales de Méditerranée, il s'agit de rassembler les connaissances sur les logiques et stratégies de fonctionnement des agricultures familiales dans un contexte de crise et de tirer des enseignements sur les conditions de leur pérennité non seulement du point de vue de leur pertinence technique mais également pour leur réactivité sociale. Notamment leurs capacités à développer des solidarités civiques pour constituer des rapports de force vis-à-vis de l'accès local au foncier.

Thème 3 La tragédie du privé ou le maintien des terres collectives comme protection social et environnemental. *Global commons* contre *local commons* ?

Une grande partie des accaparements fonciers de grande ampleur accomplis en Afrique et en Méditerranée se fait sur la base d'une incertitude sur la nature des droits de propriété indivis ou plutôt sur le présupposé que les terres indivises sont sans propriétaires. L'observation du phénomène bien connu de la privatisation des terres collectives par nos collègues nord-africains devrait pouvoir nous éclairer sur ce mouvement poussant à la privatisation et ses conséquences environnementales : L'augmentation des moyens de production et des investissements agricoles militent certes pour la privatisation, y compris parfois par les communautés paysannes, mais elles externalisent les conséquences environnementales des comportements individuels en particulier du point de vue des ressources hydriques et pédologiques. Les zones indivises ont une fonction de tampon social et environnemental trop souvent méconnue, ou plutôt oubliée, alors que des notions comme le « saltus » des agronomes latins connaissent un regain d'intérêt (Poux et al., 2009). Les

contributions visant à clarifier le rôle des zones indivises dans les équilibres agro-environnementaux locaux seront dans ce cadre exploratoire, particulièrement attendues.

Thème 4 La protection de l'environnement : une nouvelle menace pour les agro-écosystèmes ?

La protection de l'environnement vue comme un bien commun mondial, donne lieu à de complexes dispositifs de rééquilibrage environnemental aux niveaux nationaux ou international. Parmi ces constructions on citera les pièges à carbone ou les compensations environnementales qui donnent une nouvelle valeur marchande à des territoires jusque là faiblement productifs et restés hors marché. Or, cette nouvelle source de valeur n'est-elle pas précisément à l'origine d'un détournement de fonction vers un écosystème considéré comme global au détriment d'écosystèmes ou plutôt d'agro-écosystèmes locaux ? On considérera en particulier dans cette partie les plantations forestières ou les réserves foncières effectuées dans les écosystèmes pastoraux, ainsi que les expériences de compensation écologiques qui reposent sur l'action foncière à destination de protection environnementale.

Date limite d'envoi des résumés 1er juillet 2011

Date limite d'envoi des communications écrites : 3 septembre 2011

Adresse de communication : paoli@corte.inra.fr et jouve@iamm.fr

Comité d'organisation : Jean Christophe Paoli (INRA – LRDE), Anne Marie Jouve (CIHEAM)

Comité scientifique : Idem + Melanie Réquier Desjardins , Omar Bessaoud, Claude Napoleone.

Programme provisoire :

Jour 1 :

Matin :

Intervention d'un responsable de la CTC (Collectivité Territoriale de Corse) : politique de la région corse / marché foncier en Corse

Intervention plénière : Le phénomène land Grabbing au niveau mondial : perspectives pour les agricultures locales

Après midi :

Interventions (20 mn + 10 mn de discussion/ présentation)

Jour 2 :

Matin :

Interventions suite

Après midi :

Interventions suites et fin

Synthèse.

Jour 3.

Sortie de terrain.